

3 - La vaccination



► LA VACCINATION LA PLUS LARGE POSSIBLE PERMET DE SE PROTÉGER INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT ET DE SE PROTÉGER DES NOUVEAUX VARIANTS

- > Il y a plus de bénéfices à se faire vacciner que de risques liés aux éventuels effets secondaires ou de complications par l'infection au SARS-CoV2
- > Pour personnes de plus de 65 ans et les personnes atteintes de pathologies graves, une 3^e dose leur est désormais proposée.
- > La vaccination est ouverte aux 12 ans et plus et aux femmes enceintes dès le premier trimestre.
- > Différents types de vaccins sont actuellement proposés en France et destinés à différentes catégories de personnes en fonction des recommandations des Autorités sanitaires.
- > La vaccination est prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

Rappel

Il est recommandé pour une personne qui a eu la COVID-19 de se faire vacciner (dose unique) après un délai d'au moins 2 mois après le test positif au Covid-19, quelle que soit la date de l'infection.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

- En vous connectant sur le site Doctolib et en indiquant votre adresse. Un proche peut prendre rendez-vous pour vous sur son compte Doctolib.
- En téléphonant au 3975* numéro d'information unique de la Ville de Paris (coût d'un appel local).
- Vous pouvez également vous faire vacciner chez votre médecin, en centre de santé ou chez votre pharmacien.

*Le 3975 est accessible aux personnes malentendantes ou sourdes sur acce-o.fr/client/3975_plateforme_paris

OPTENTION DU PASS SANITAIRE : toutes les personnes vaccinées peuvent récupérer leur attestation de vaccination sur le portail de l'Assurance Maladie.



Paris



COVID-19

3 RÉFLEXES

pour se protéger et protéger les autres

1 - Les gestes de protection à maintenir

2 - Le test de dépistage au moindre doute

3 - La vaccination, une chance pour tous

La COVID-19 est une maladie infectieuse avec le plus souvent une atteinte respiratoire.

Le virus qui provoque la maladie évolue.

Les recommandations pour se protéger évoluent en conséquence.

Voici ce qu'il faut retenir, selon l'état actuel des connaissances scientifiques (données sept 2021).

1 - Les gestes de protection

- > Mesures allégées : le port du masque n'est pas indispensable à l'extérieur mais reste obligatoire dans les lieux de regroupement (les transports, les magasins...).
- > Toussez et éternuez dans votre coude.
- > Aérez votre bureau, votre logement : 10 à 15 minutes, 2 fois/ jour.
- > Lavez-vous régulièrement les mains au savon ou au gel hydro-alcoolique.



2 - Le test de dépistage au moindre doute

Rappel : possibilités de tests antigéniques en pharmacie et RT-PCR en laboratoire et en centre de dépistage.
À compter de mi-octobre, les tests seront payants sauf sur prescription médicale.

Dans quel cas, faire un test ?

VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES

**VOUS AVEZ ÉTÉ EN CONTACT RÉCENT AVEC
UNE PERSONNE QUI A DES SYMPTÔMES ET
QUI ATTEND LES RÉSULTATS DE SON TEST**

- > Surveillez votre état de santé et l'apparition de symptômes comme la fièvre.
Si vous en avez, contactez votre médecin.

- > Portez un masque chirurgical en présence d'une autre personne et limitez les contacts avec vos proches, surtout pendant les repas.

ISOLEZ-VOUS

le plus possible pour ne pas risquer une transmission à vos proches.

2 m



En cas de symptômes ou contact :

Pour les personnes sans schéma vaccinal complet :

- > Respectez un isolement immédiat.
- > Effectuez un test de suite et à 7 jours et informer vos contacts.

Pour les personnes avec un schéma vaccinal complet actif soit 7 jours après la dernière injection :

- > Effectuez un test immédiatement et à 7 jours et informer vos contacts.
- > Portez un masque dans les espaces publics.
- > Attendez le résultat du test de votre contact.

► VOTRE CONTACT EST POSITIF :

- > Faites un test en attendant votre résultat, prévenez votre entourage et votre employeur.
- > Restez en télétravail ou demandez un arrêt maladie.

ISOLEZ-VOUS

En tant que cas contact, vous devez vous isoler 7/j

OÙ SE FAIRE TESTER ?

- Les centres de dépistage de la Ville de Paris et des mairies d'arrondissement
- Les centres de santé de la Ville de Paris
- Les laboratoires d'analyses médicales et pharmacies

Contactez le 3975* ou consultez le site paris.fr

* numéro d'information unique de la Ville de Paris (coût d'un appel local).

SI VOTRE TEST EST POSITIF

ISOLEZ-VOUS immédiatement y compris de votre famille

- > Portez un masque même chez vous. Prenez vos repas seul ou à distance de vos proches (2 mètres).
- > Aérez souvent votre logement.
- > Surveillez votre température et votre état de santé général.
- > Recensez les personnes avec lesquelles vous avez été en contact étroit dans les 7 jours précédant le test. Transmettez ces informations au service de l'Assurance Maladie qui vous contactera.

Le saviez-vous ?

La durée de l'isolement est désormais de 10 jours strict après le résultat ou jusqu'à la fin des symptômes que l'on soit ou non vacciné



SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES

- > Si vous présentez des symptômes inhabituels ou d'autres problèmes de santé, consultez votre médecin (de préférence par vidéo ou téléphone) qui saura vous conseiller.
- > Si vous n'avez pas de médecin, appelez le 0 800 130 000 (service et appel gratuits).



Si vous avez des difficultés à respirer ou à parler, si votre état se dégrade brusquement

> APPELEZ le SAMU : le 15